

## Note de service

<b>Destinataires :</b>	Fournisseurs de services du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (PAEJ)
<b>Expéditeurs :</b>	Jacqueline Cureton, directrice Direction du soutien à la prestation des programmes
<b>Date:</b>	Le 18 mai 2018
<b>Objet :</b>	Version révisée des directives ainsi que des documents sur le Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes (PAEJ) et le Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes

---

## Révisions apportées aux directives

Veillez noter que des révisions mineures ont été apportées aux directives du PAEJ et du Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes. Les directives à jour sont désormais accessibles dans l'Espace partenaires Emploi Ontario. Un document de questions et réponses créé à partir des questions recueillies lors des appels de sessions d'information est également disponible. Les fournisseurs de services peuvent désormais le consulter.

Voici les révisions apportées aux directives :

- Directives du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes, 4.1.1. Définition précisée de la note pour les plans de services terminés
  - Dans le cadre du processus de planification d'activités avec le ministère, les fournisseurs de services verront un certain nombre de nouveaux termes, comme la cible pour le nombre de participants, la cible pour les plans de services terminés et la note pour les plans de service terminés.
    - La cible pour le nombre de participants est le nombre total de plans de services qu'un fournisseur est tenu de terminer dans le courant d'une année.
    - La cible pour les plans de services terminés est le nombre total de plans de services qu'un fournisseur est tenu de terminer au cours de l'exercice financier avec un résultat « atteint » et un statut « terminé ». La cible pour les plans de services terminés est fixée à 75 % de la cible pour le nombre de participants.
    - La note pour les plans de services terminés, qui compte pour 20 % de la note attribuée pour l'efficacité, est calculée en divisant le nombre réel de plans de services terminés par la cible pour les plans de services terminés. Le fournisseur de services devrait atteindre 100 % de sa cible pour les plans

de services terminés afin d'obtenir la note attribuée pour l'efficacité (note pour les plans de services terminés). La norme de qualité des services pour l'efficacité est de 100 %.

- Par exemple, un fournisseur de services ayant un objectif de 100 participants devrait s'assurer que le plan de services d'au moins 75 jeunes soit terminé avant l'exercice (ou 75 %).
  - En s'appuyant sur l'exemple donné ci-dessus, un fournisseur de services arrivant à un total de 60 plans de services terminés au cours de l'exercice atteindrait 80 % de ses objectifs (soit 60 plans terminés divisés par l'objectif total de 75). Le fournisseur de services obtiendrait une note finale de 1,6 sur 2,0 pour sa conformité à la norme de qualité des services.
- Directives du Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes,  
4.1.1 Définition précisée de la note pour les plans de services terminés
    - La cible pour les plans de services terminés est fixée à 90 % de la cible pour le nombre de participants, soit le nombre total de plans de services qu'un fournisseur de services est tenu de terminer au cours de l'exercice.
    - La note pour les plans de services terminés, qui détermine la note accordée pour l'efficacité qui compte pour 5 %, est calculée en divisant le nombre réel de plans de services terminés par la cible pour les plans de services terminés. Le fournisseur de services serait tenu d'atteindre 100 % de sa cible pour les plans de services terminés afin d'obtenir la note accordée pour l'efficacité (note pour les plans de services terminés). La norme de qualité des services pour l'efficacité est établie à 100 %.
      - Par exemple, un fournisseur de services ayant un objectif de 100 participants devrait s'assurer que le plan de services d'au moins 90 jeunes soit terminé avant l'exercice (ou 90 %).
      - En s'appuyant sur l'exemple donné ci-dessus, un fournisseur de services arrivant à un total de 85 plans de services terminés au cours de l'exercice atteindrait 94 % de ses objectifs (soit 85 plans terminés divisés par l'objectif total de 90). Le fournisseur de services obtiendrait une note finale de 0,47 sur 0,5 pour sa conformité à la norme de qualité des services.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.

Jacqueline Cureton

Directrice  
Direction du soutien à la prestation des programmes

c.c. Daniel Kay, directeur, Région de l'Ouest  
Andrew Irvine, directeur, Région du Nord  
Todd Kilpatrick, directeur, Région du Centre  
Jennifer Barton, directrice, Région de l'Est